

Commercialisation directe des productions renouvelables en Suisse Alpiq, un partenaire expérimenté et fiable





Alpiq est un fournisseur d'électricité et prestataire de services énergétiques leader en Suisse. L'entreprise est active dans la production d'électricité en Suisse et en Europe ainsi que dans le négoce et la distribution d'énergie.

Nous disposons d'un parc de production diversifié et extrêmement flexible, dont la puissance installée s'élève à près de 6000 mégawatts en Europe, et gérons un large portefeuille de production renouvelable.

En tant que société prestataire de services énergétiques, nous comptons parmi nos clients de nombreuses entreprises ainsi que des institutions publiques en Suisse et à l'étranger.

De la rétribution à prix coûtant (RPC) au système de rétribution de l'injection

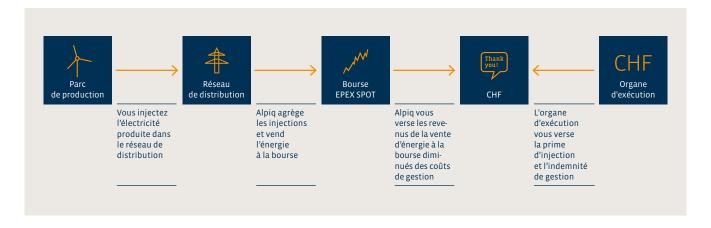
Suite à l'entrée en vigueur du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, un nouveau système de rétribution de l'injection remplace désormais la RPC pour les installations éligibles hydrauliques, photovoltaïques, éoliennes, géothermiques et de biomasse. Ce nouveau système implique la commercialisation directe de la production correspondante directement sur les marchés boursiers de l'électricité au plus tôt le 1er avril 2018 et au plus tard le 1er janvier 2020.

Dorénavant, les producteurs d'énergie renouvelable sont effectivement invités à vendre leur production sur le marché de gros et sont en conséquence exposés à de nouveaux risques commerciaux et opérationnels, tels que ceux liés aux prix de marché spot, à la qualité de la prévision, ou au coût de l'énergie de réglage.

Dans le cadre de ce nouveau régime, et afin d'externaliser ces risques financiers, les producteurs peuvent désormais conclure des contrats de service de commercialisation directe avec des prestataires agrégateurs externes.

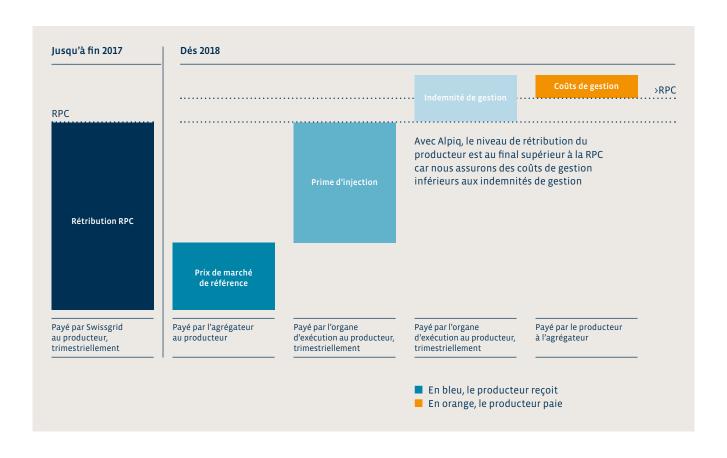
Avec le portefeuille de production renouvelable le plus important de Suisse, Alpiq est un leader sur le marché de l'agrégation. Nous vous proposons de vendre vos productions sur les marchés boursiers à des conditions uniques, particulièrement compétitives, vous permettant même d'augmenter vos revenus actuels.

Voici comment fonctionne la commercialisation directe



Evolution du modèle de rémunération pour les productions renouvelables éligibles

Les producteurs touchent désormais trois composantes de prix: le prix marché de référence calculé et publié par l'OFEN trimestriellement, la prime d'injection correspondant à la différence entre le prix de marché de référence et le niveau de RPC et l'indemnité de gestion. Cette dernière sert à payer les frais de gestion facturés par l'agrégateur.



Règles d'éligibilité à la commercialisation directe

L'obligation de passer à la commercialisation directe dépend de la technologie et de la puissance. Nous en résumons ci-dessous les différentes catégories. Toutes les installations en dehors de ces catégories touchant actuellement la RPC peuvent demander dès le 1er janvier 2018 un passage à la commercialisation directe effectif au 1er avril 2018. Cependant ce passage est définitif: aucun retour au système antérieur n'est possible.



Installation photovoltaïque	Obligation de passage à la commercialisation directe au 1.1.2020 pour une installation d'une puissance:
Touchant la RPC acquise avant le 1.1.2018	Entre 500 et 50 000 kW
Touchant la RPC/SRI acquise après le 31.12.2017	Entre 100 et 50 000 kW

Les producteurs participant à la commercialisation directe reçoivent chaque trimestre de l'organe d'exécution une indemnité de gestion à hauteur de 5.5 CHF/MWh pour les installations photovoltaïques.



Installation mini-hydraulique	Obligation de passage à la commercialisation directe au 1.1.2020 pour une installation d'une puissance:
Touchant la RPC acquise avant le 1.1.2018	Supérieure à 500 kW
Touchant la RPC/SRI acquise après le 31.12.2017	Entre 1000* et 10 000 kW

Les producteurs participant à la commercialisation directe reçoivent chaque trimestre de l'organe d'exécution une indemnité de gestion à hauteur de 2.8 CHF/MWh pour les installations mini-hydrauliques.



Installation biomasse et éolienne	Obligation de passage à la commercialisation directe au 1.1.2020 pour une installation d'une puissance:
Touchant la RPC acquise avant le 1.1.2018	Supérieure à 500 kW
Touchant la RPC/SRI acquise après le 31.12.2017	Supérieure à 100 kW

Les producteurs participant à la commercialisation directe reçoivent chaque trimestre de l'organe d'exécution une indemnité de gestion à hauteur de 5.5 CHF/MWh pour les installations éoliennes, 1.6 CHF/MWh pour les usines d'incinérations des ordures ménagères et 2.8 CHF/MWh pour les autres installations de biomasse.



Alpiq: l'acteur majeur du marché de l'agrégation Une offre unique au service des producteurs

Un agrégateur européen expérimenté

Alpiq a plus de 100 ans d'expérience dans la production hydraulique et la vente d'électricité, et est présente dans 34 pays européens. La société développe et gère des installations de nouvelles énergies renouvelables depuis 2013. Alpiq est en effet active dans l'agrégation de renouvelables, notamment en Allemagne, Italie, Suisse, France et Espagne.

Un portefeuille de plus de 4000 MW pour compte de tiers

En tant qu'agrégateur européen aguerri et acteur majeur du marché de l'électricité en Suisse, Alpiq offre ses services aux installations éligibles pour le système de rétribution de l'injection de production biomasse, hydraulique, éolienne et photovoltaïque suisse.

Au bénéfice d'un portefeuille de production et d'un groupe-bilan importants, nous vous faisons bénéficier d'une expérience de longue date dans la gestion de productions ainsi que d'un important effet de foisonnement.

Un partenaire fiable

Nous prenons livraison des injections dans notre groupe bilan et nous les commercialisons sur les marchés boursiers grâce à notre équipe de trading dédiée présente et joignable 24h/24 et 7j/7.

Nous garantissons la stabilité de vos revenus, en absorbant:

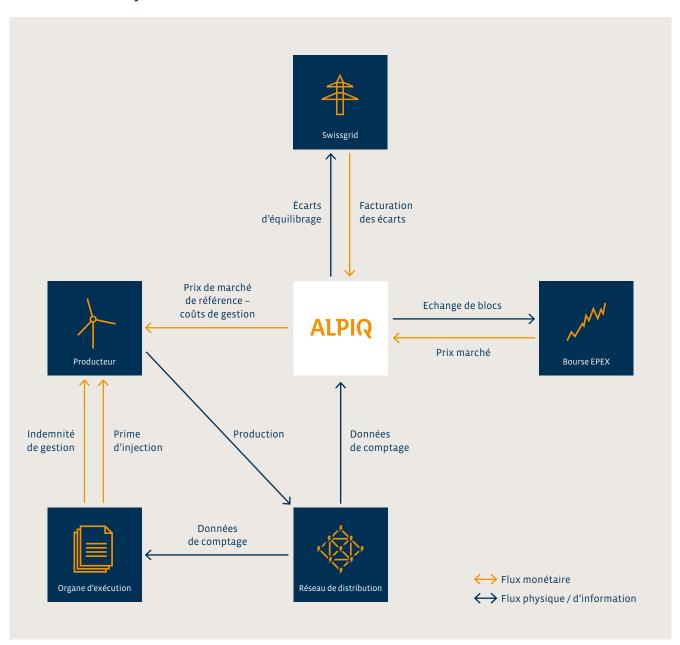
- Les risques de vente directe sur le marché spot de l'électricité
- · Les risques de l'énergie de réglage

En plus de la vente sur la bourse, nous prenons en charge:

- · La connexion des installations
- Les prévisions de production et l'annonce des programmes
- · L'accès à la bourse
- · La gestion du groupe-bilan
- Les coûts de l'énergie de réglage (écarts entre prévision et réel), notamment dans les cas d'arrêts planifiés ou non



Représentation schématique des flux dans le nouveau système



Votre avantage: l'assurance des coûts de gestion les plus faibles

Prix compétitifs et revenus supérieurs au niveau RPC

Nous disposons d'une équipe de négoce présente et joignable 24h/24 et 7j/7, pour valoriser à tout moment au mieux la production de nos clients. Nous avons acquis en Suisse et en Europe un savoir-faire unique dans la gestion des parcs éoliens et solaires et vous faisons bénéficier d'un effet de foisonnement important au sein de notre groupe bilan permettant une réduction notable des coûts de l'énergie d'ajustement. Ainsi nous vous assurons des coûts de gestion inférieurs à l'indemnité de gestion que vous percevez de l'organe d'exécution afin que vous bénéficiez en fin de compte d'un revenu supérieur au niveau de la RPC.

Bénéfices supplémentaires potentiels avec les services systèmes

De plus, selon les types d'installations, vous pouvez profiter de bénéfices supplémentaires grâce à la fourniture de services-système. Ainsi, votre installation contribuerait à garantir la stabilité du réseau électrique suisse. Alpiq se charge bien sûr de toutes les questions opérationnelles et administratives.

Services digitaux pour faciliter la gestion de votre centrale

Enfin, nous vous offrons des services additionnels afin de visualiser en temps réel vos productions ainsi que les revenus correspondant estimés. Cet outil web nous sert aussi à communiquer avec vous dans le cadre des indisponibilités de votre ouvrage et/ou d'éventuels problèmes de production.

Intéressé?

Sur simple demande, nous effectuons volontiers une analyse des revenus envisageables de votre installation. Contactez-nous et recevez une offre commerciale surmesure indicative ou ferme ainsi qu'un accompagnement personnalisé dans votre prise de décision.



Plateforme numérique Intraday

Votre parc solaire ou éolien est intégré dans notre plate- forme numérique de pointe et bénéficie d'une gestion en temps réel de la production. Ceci est un facteur clé dans l'élaboration des meilleures variantes décisionnelles ou dans l'automatisation des décisions.

Des modèles mathématiques et des algorithmes à apprentissage automatique simulent les évolutions possibles des productions connectées, traitent les prévisions et calculent les décisions optimales. Ces nouvelles technologies nous permettent de vous offrir les revenus les plus élevés pour vos parcs de production.

Plateforme numérique Intraday

